Épisode n°2

45 HEURES POUR SAUVER LE MONDE

Lu

À la contre-soirée, on traque les lobbies de la publicité

En marge des débats sur la loi climat, des députés et des citoyens ont dévoilé les coulisses d'une mobilisation commerçante hostile au texte.

2 avril 2021 Épisode n°3

Les épisodes

Texte Cécile Cazenave
Photo Julien Muguet
Édité par Guillaume Launay

C'est toujours dans les contre-soirées qu'on s'amuse le mieux. La preuve, ce mercredi soir d'examen du projet de loi « climat et résilience » à l'Assemblée nationale (lire l'épisode 1, « La loi climat en quête d'un "deep impact" »), il faut bien avouer qu'on s'ennuie un poil. Une interminable liste d'amendements de tous bords vise à changer un mot par un autre dans l'article 2 qui porte sur l'éducation à l'environnement à l'école. Il y a bien cette tentative des Républicains de supprimer purement et simplement l'article, par la voix de la députée de Haute-Loire Isabelle Valentin expliquant au micro qu'on ferait mieux de rajouter des cours de français, de maths et d'histoire-géo, plutôt que de charger des programmes scolaires avec l'écologie – qui du reste doit *« être apprise tout au long de la vie et notamment en famille »*, une valeur sûre. Mais, pour le spectacle, c'est maigre. Alors qu'au même moment, dans le « débat sans filtre », du nom de l'examen « off » lancé sur le réseau social Twitch par les députés non-inscrits du collectif Écologie démocratie solidarité, on s'éclate bien.

45 HEURES POUR SAUVER LE MONDE

Emmanuel Macron avait promis de transmettre « sans filtre » les propositions de la Convention citoyenne pour permettre à la France de respecter ses engagements climatiques. Le projet de loi « climat et résilience », fruit de cette promesse, arrive entre les mains des parlementaires. Ils disposent de 45 heures de débats pour torpiller ou rehausser les ambitions d'un texte qui doit répondre à l'urgence climatique et poser les bases du « monde d'après ». Chronique d'une bataille pour la planète.

+ Suivre

Sur les écrans publicitaires lumineux, le texte est très en deçà de la Convention citoyenne qui proposait leur interdiction dans l'espace public, les transports en commun et les points de vente

Ce mercredi soir, la députée des Deux-Sèvres Delphine Batho y anime une discussion sur la publicité. Une partie du titre I de la loi lui est consacrée, et fera sans doute l'objet de débats nourris, probablement vendredi, mais le temps de parole des députés « twitchiens » dans l'hémicycle, réduit à peau de chagrin par les règles de la procédure accélérée, est déjà épuisé. Alors, Delphine Batho et ses collègues, convertis en animateurs de plateau, ont invité des représentants du collectif lyonnais Plein la vue, qui milite notamment contre l'invasion des écrans publicitaires lumineux. La régulation de ces engins figurant dans les vitrines des commerces, est l'objet du très flou article 7. Un article fort loin des préconisations de la Convention citoyenne pour le climat qui proposait leur interdiction dans l'espace public, les transports en commun et les points de vente, considérant que ces écrans soumettent les passants-citoyens à *« une pression publicitaire croissante synonyme avec ce média de gaspillage d'énergie et de ressources et de pollution lumineuse »*. Claire Morcant, conventionnelle qui a fait partie du groupe « consommer » de la CCC, également invitée dans le « débat sans filtre », vient de le rappeler il y a quelques minutes, en résumant dans quel esprit ils ont travaillé : *« Nous nous sommes rapidement rendu compte que la publicité devait cesser de nous vendre le monde d'hier puisqu'on nous demandait de construire le monde de demain. »*

Les députés Delphine Batho et Matthieu Orphelin dans l'hémicycle, le 29 mars 2021 — Photo Bruno Levy/Divergence-images.

Les participants du débat sans filtre rappellent qu'ils alertent de longue date sur les risques de colonisation de l'espace public par ces écrans, dont l'immense majorité des habitants ne veut pas*. Mais ils ont bien noté la fronde récente des commerçants face à cet article du projet de loi, pourtant bien riquiqui. Un collectif nommé « Touche pas à ma vitrine » qui dénonce *« la censure et la taxation »* en germe, a fait parler de lui, par exemple dans *Le Figaro,* qui évoque un *« cri du cœur »*, *Ouest France* ou BFM. Mais, raconte Anthony Geoffroy, le coprésident de Plein la vue, aux quelque 130 « twitchers » qui suivent le live à cette heure avancée de la soirée, ce collectif, c'est pas net, on se demande bien qui est derrière. Il ne faut pas tenter le député du Maine-et-Loire Matthieu Orphelin avec ce genre d'amuse-gueule. *« Un nouveau nouveau type de lobbying caché ? Ouvrons l'enquête »*, écrit-il dans le « stream », la colonne déroulante à droite de l'écran du live, où chacun peut interroger et interpeller.

DELPHINE BATHO
La ferrailleuse

LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT
La créature échappée

« RÉGULER LA PUBLICITÉ »
La proposition C2.2 intitulée « Réguler la publicité pour limiter fortement les incitations quotidiennes et non-choisies à la consommation » se trouve page 27 du rapport final de la Convention citoyenne pour le climat, à lire intégralement ici (en pdf).

*

NON MASSIF

Lors d'une consultation menée dans la métropole lyonnaise en 2019, pour laquelle plus de 8 000 personnes se sont exprimées, 97 % des répondants se sont dits « défavorables » ou « très défavorables » aux écrans numériques publicitaires.

MATTHIEU ORPHELIN
Héraut angevin

Le site de Touche pas à ma vitrine a été enregistré par la société Phenix… spécialisée dans l'affichage et les écrans numériques

Quelques dizaines de secondes plus tard, le twitcher « jjoblx » envoie sa trouvaille : le site de Touche pas à ma vitrine a été enregistré par la société d'affichage Phenix qui vend… des écrans publicitaires. Sur le « stream », un vent de victoire collective souffle ! Les claviers chauffent de « bravos ! », Matthieu Orphelin tweete dans la foulée ce triomphe des pestiférés du débat parlementaire. Jointe au téléphone par *Les Jours* au matin, Doriane Depailler, directrice des partenariats du groupe Phenix, membre de l'Union de la publicité extérieure qui a pris de très récents « engagements pour la transition écologique », confirme l'information mais nie toute influence sur les commerçants. *« Nous avons des intérêts convergents et nous avons apporté le soutien nécessaire à ce collectif, en déposant ce nom de domaine par exemple, mais en aucun cas nous ne produisons de contenu ou d'argumentaire »*, explique-t-elle aux *Jours*. Un discret petit coup de main entre copains qui aura fait la soirée des twitchers.

Action antipublicité de militants de l'organisation Extinction Rebellion France, à Marseille, le 16 mai 2020 — Photo Clément Mahoudeau/Riva Press.

Ces réjouissances numériques et collectives ont beau apporter de l'eau au moulin de ceux qui estiment que les lobbies sont à l'œuvre pendant l'examen de la loi climat, tout ça ne va pas améliorer l'article 7, sur les écrans lumineux. Ce qui fait penser que la veille, à la même heure nocturne, l'article 1, sur l'affichage environnemental des produits qui atterrissent dans notre chariot, du paquet de nouilles à la paire de chaussettes, a bien failli, lui, être amélioré à la faveur d'un combat singulier entre le député socialiste Dominique Potier et la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili. Ça devait pourtant passer crème pour le gouvernement et l'équipe de fantassins des rapporteurs. La Convention citoyenne pour le climat souhaitait rendre obligatoire l'affichage de l'impact carbone des produits et services ? L'article 1 le fait. Certes sous la forme d'une expérimentation de cinq ans, déjà engagée à la suite du Grenelle de l'environnement il y a plus de dix ans, mais on n'est jamais trop prudent. Sauf que les députés ne l'entendent pas de cette oreille. Ils voudraient comprendre comment cela marche. Et pourquoi on ne pourrait pas y mettre aussi des labels de qualité dans cette étiquette ? Est-on est bien certain qu'elle tiendra compte du transport ? Et l'absence de perturbateurs endocriniens ? Et si on y mettait aussi des critère sociaux, au nom de la solidarité ?

> « Poser la question sociale, c'est poser la question écologique. Le cri des pauvres et le cri de la terre, c'est la même chose. »

BARBARA POMPILI
C'est son D-Day

UNE VIEILLE HISTOIRE
À lire ici, les étapes de l'histoire de l'affichage environnemental retracée par l'Ademe, le bras technique du ministère de l'Écologie.

Dominique Potier, député socialiste

Pour dissuader ces tentatives d'enrichissement, Aurore Bergé, rapporteuse du titre « consommer », argumente sur l'analyse de cycle de vie, méthode disponible mais qui ne compte que les tonnes de carbone. Quand Jean-René Cazeneuve, le rapporteur général, préfère la métaphore du couteau suisse, *« c'est un outil qui veut tout faire, mais en fait c'est un mauvais tire-bouchon, un mauvais couteau et un mauvais ouvre-boîte »*. Mais Dominique Potier, cheville ouvrière de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales*, ne lâche pas le morceau. *« Poser la question sociale, c'est poser la question écologique. Le cri des pauvres et le cri de la terre, c'est la même chose, tous les économistes et les sociologues le disent »*, lance-t-il. Il y retourne plusieurs fois. À la faveur d'un amendement de la député LREM de la Loire Nathalie Sarles, l'expérimentation passera par l'industrie textile. Cela tombe à pic, c'est l'industrie internationale sale et esclavagiste par excellence. Le député en redemande. *« Il ne faut pas trouver au bout de ce pull, au bout de cette veste, au bout de ce jean… de l'indignité, une humanité en train de crever, mais seulement des gens qui sont payés et des enfants qui vont à l'école »*, conjure-t-il.

Barbara Pompili (debout) avec, au premier rang, les députés Aurore Bergé, Jean-René Cazeneuve et Laurence Maillart-Méhaignerie à l'Assemblée nationale, le 30 mars 2021 — Photo Julien Muguet/Hans Lucas.

Et, c'est alors que tout le monde s'y met, du communiste Hubert Wulfranc, député de la Seine-Maritime, jusqu'à celui du Jura, le LR Jean-Marie Sermier, qui a bien tenté avec ses collègues de supprimer l'article 1 en début d'examen, mais se rattrape sur la dernière ligne droite, *« pendant que nous ergotons sur des problèmes techniques d'affichage, il y a des enfants qui travaillent. Et moi, je ne supporte pas qu'on puisse demain avoir des maillots de foot du Paris-Saint-Germain faits par des enfants ! »* Ça chauffe dans l'hémicycle et aux oreilles de Barbara Pompili qui menace d'une grosse colère, balaie rageusement l'Assemblée du regard et accuse ces députés de *« torpillage de l'affichage environnemental »*. Les amendements sont soumis au vote. Sur 204 suffrages exprimés, 102 pour, 102 contre. L'amendement de Dominique Potier est rejeté à une voix près. Suspension de séance. Matthieu Orphelin, qui a tout suivi depuis les derniers bancs de l'hémicycle, armé de son smartphone relié à la contre-soirée sur Twitch, se rue sur le héros du soir. *« Je suis avec celui qui nous a fait vibrer toute la soirée ! »*, lui lance-t-il en le tenant par l'épaule. *« On s'est battu, on a échoué, aujourd'hui, on a manqué d'audace »* , répond Dominique Potier. Il en a maintenant la conviction, *« cette majorité est de droite »*.

AURORE BERGÉ
Un avis sur tout et aussi sur le climat

JEAN-RENÉ CAZENEUVE
Le général

*

UNE LOI UNIQUE AU MONDE

Adoptée en 2017, la loi sur le devoir de vigilance des multinationales rend les sociétés responsables des pratiques sociales et environnementales de leurs sous-traitants. Elle permet d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des sociétés mères en cas de manquements de leurs filiales ou sous-traitants. Cette loi a été élaboré, grâce à la mobilisation d'une coalition d'ONG à la suite du drame du Rana Plaza, l'effondrement d'un immeuble abritant des ateliers de confection au Bangladesh, en 2013, qui a fait plus de 1 000 morts.

« FIN DU MONDE, FIN DU MOIS »
À lire, notre enquête auprès de celles et ceux qui tentent de réconcilier la fin du monde, dont les effets touchent d'abord les classes populaires, avec la fin du mois que ces mêmes classes populaires ont toujours du mal à atteindre.

Tous les épisodes de « 45 heures pour sauver le monde »

À la contre-soirée, on traque les lobbies de la publicité

Lu

Épisode n°3

Vous êtes sur cet épisode

Loi climat : la guerre des micros monte en température

Lire plus tard

Épisode n°2

La loi climat en quête d'un « deep impact »

Lire plus tard

Épisode n°1

VOIR LES 3 ÉPISODES DE LA SÉRIE ›

Les mots-clés

Barbara Pompili · Convention citoyenne pour le climat · Delphine Batho · Laurence Maillart-Méhaignerie · Matthieu Orphelin · climat et résilience · coronavirus · fin du monde · loi climat · pandémie · publicité · réchauffement climatique

Les obsessions des Jours

45 HEURES POUR SAUVER LE MONDE

NOUVELLE VAGUE

L'EMPIRE

AVALER LA PILULE

FACE A, FACE B

CAUSE COMMUNE

ALERTE SÉCHERESSE

SUV QUI PEUT

FIN DU MONDE, FIN DU MOIS

LES ANNÉES BAC

LA SCIENCE DU CRIME

LIVE AND LET DIE

BYGMALION, LA COM AUX MAINS SALES

LA TRAQUE

GROSSE DÉPRIME

L'HYDRE

LA CAUSE DU PEOPLE

TU NE PARDONNERAS PAS

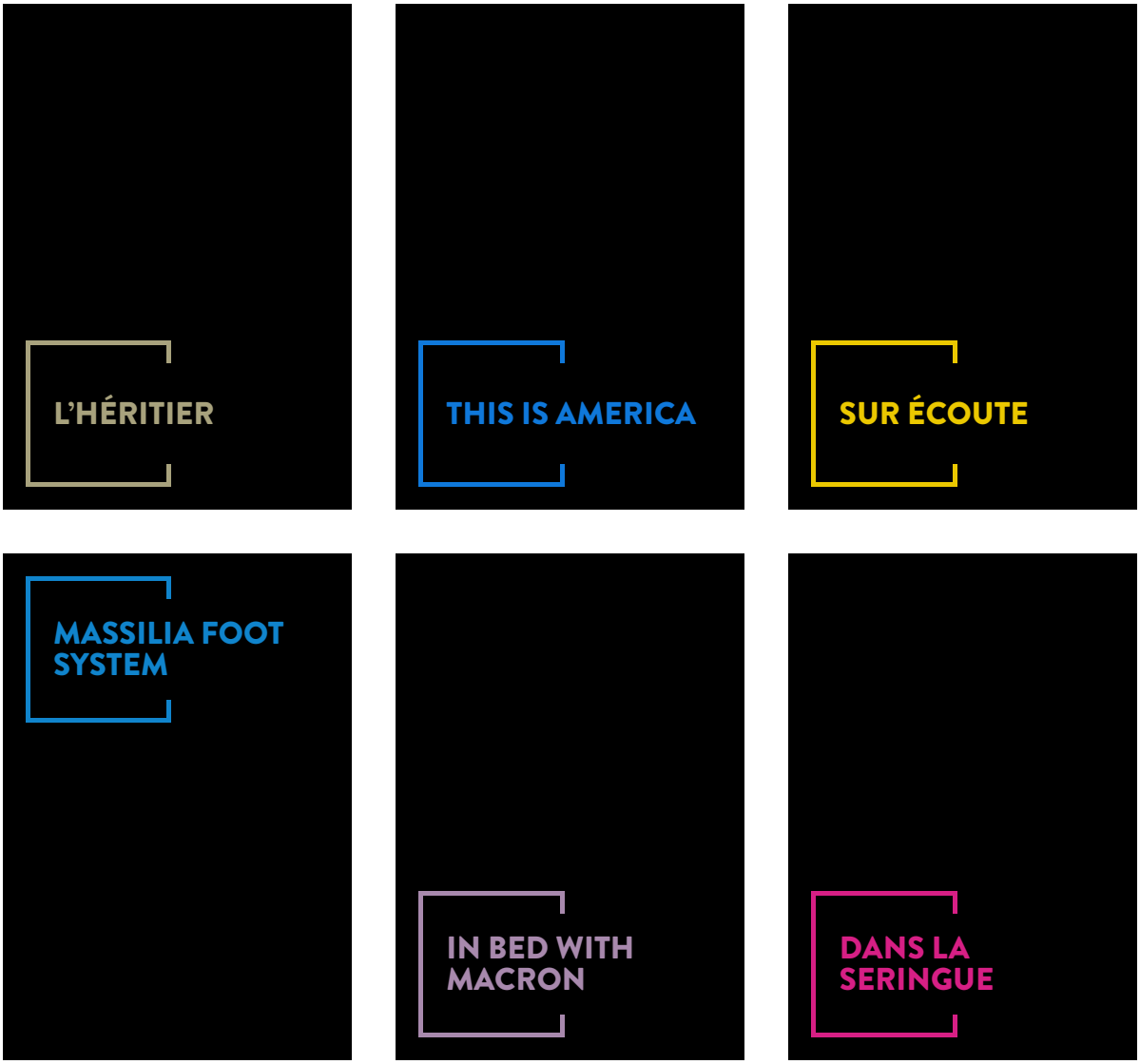

VOIR TOUTES LES OBSESSIONS

Les Jours 2021